



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT Etat de Vaud

Nouvelle concession SSR et soutien aux médias

Garantir la qualité de l'information par une meilleure collaboration entre les médias privés et de service public

Le Conseil d'Etat salue la nouvelle concession SSR en souhaitant que le financement d'un service public en matière d'information puisse être garanti à l'avenir. En matière de publicité, un compromis est nécessaire entre les médias de service public et le secteur privé. Quant à l'aide aux médias, le gouvernement reste ouvert sur plusieurs types d'aides à la presse, tel qu'un mandat de service public assumé par l'ATS financé notamment par la redevance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 mars 2018

TÉLÉCHARGEMENTS